

La tour romane et le fossé sud du château

L'étude du bâti et le diagnostic ont concerné la courtine sud du château, sa tour médiévale en élévation, ainsi que le fossé sud. Les maçonneries non restaurées de la tour datée du 1^{er} quart du XIII^e s. ont été relevées à l'intérieur sur deux niveaux et en extérieur, ainsi que les courtines mitoyennes. Les ouvertures de tir, archères à étrier et canonniers, ont été étudiées, ainsi que les accès de cette tour d'angle, de plan tracé en deux tiers de rond. Assez bien conservée, elle fait le lien entre deux tronçons de courtine construits presque à angle droit, leurs parements conservés sur environ 10 m jusqu'au chemin de ronde. Le 1^{er} niveau de plein pied de la tour conserve un sol dallé ancien, et une voûte qui soutient le 2^e étage accessible par la courtine est. Celui-ci était également voûté à l'origine, mais le 3^e niveau a été rabattu et couvert au XVIII^e s. par une toiture à un pan. Son couronnement est soutenu par une corniche à modillons décorés, en partie conservée sur une face, qui en fait tout son intérêt. Par ailleurs, un double arc de décharge est remarquable sur la face interne de la tour, entre les deux premiers niveaux. Bâti pour soutenir le mur de gorge intérieur qui fait le lien entre les courtines, il renforce la voûte présente entre les deux premiers étages. Une cloison et une porte des XVII^e ou XVIII^e siècle limitent son ouverture au rez-de-chaussée.

« Tour romane », vestige de fortification du début du XIII^e siècle.

© Franck Verdelet, Inrap

Malgré les aménagements d'Époque moderne qui ont modifié ponctuellement son état médiéval, cette tour conserve un intérêt patrimonial et architectural majeur qui sera mis en valeur par une restauration prochaine. Les vestiges de murs fortifiés puissants ont été également mis au jour sous le comblement du fossé sud et la base des murs de terrasse du XVIII^e siècle qui masquent le bas de la muraille de l'entrée. Ils permettent de reconstituer partiellement le système de défense médiéval du château. Le grand fossé, taillé dans le roc, est long de 55 m pour 13 à 15 m de large et plus de 6 m de profondeur ; il isole le château du reste du méandre de Cons et du prieuré attesté au XI^e siècle. Une datation radiocarbone (¹⁴C) effectuée sur des résidus charbonneux trouvés dans une couche cendreuse, donne une occupation fin XIV^e-début XV^e siècle. Vers l'est, il a été comblé sur plus de 2 m au cours du XIX^e siècle. Les vestiges d'une grande glacière démolie après 1944 y ont été découverts. La base du mur d'escarpe du fossé établi devant la courtine sud-est est bien conservée sous les remblais. La contrescarpe opposée en partie visible, qui sert de limite au cimetière, se trouve sous un mur de terrasse contemporain de la réfection de l'église au XVIII^e siècle, fondée directement sur la dalle calcaire.

Sondage du cimetière désaffecté de l'église, fouille de la tombe de J.-J. Zentz.

© Franck Verdelet, Inrap

Inrap Grand Est
12 rue de Méric
CS80005
57063 Metz Cedex 2
tél. 03 87 16 41 00

inrap.fr

L'Inrap est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il réalise chaque année plus de 2 000 opérations archéologiques (diagnostics et fouilles) pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'étude scientifique des données relevées sur le terrain et à la diffusion de la connaissance archéologique.

Le réaménagement du château et de ses alentours s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration réalisés sous la tutelle des Monuments historiques, en collaboration avec la municipalité de Cons-la-Grandville.




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



Archéologie au château et au cimetière de Cons-la-Grandville (XIII^e-XIX^e siècle)



Extrait du plan de Cons-La-Grandville réalisé en 1888 par P. Pierret, instituteur pour la « Monographie n° 135 manuscrite de la Commune de Cons-La-Grandville ». Bibliothèque municipale de Nancy.



Façade orientale du château médiéval et d'époque Renaissance.
© Franck Verdelet, Inrap



Département
Meurthe-et-Moselle

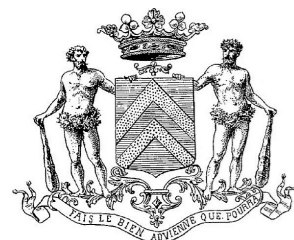
Aménagement
Chateau de Cons-la-Grandville
Mairie de Cons-la-Grandville

Prescription, contrôle scientifique
DRAC Grand Est, service régional de
l'archéologie

Responsable de recherches archéologiques
Jean-Denis Laffite, Inrap

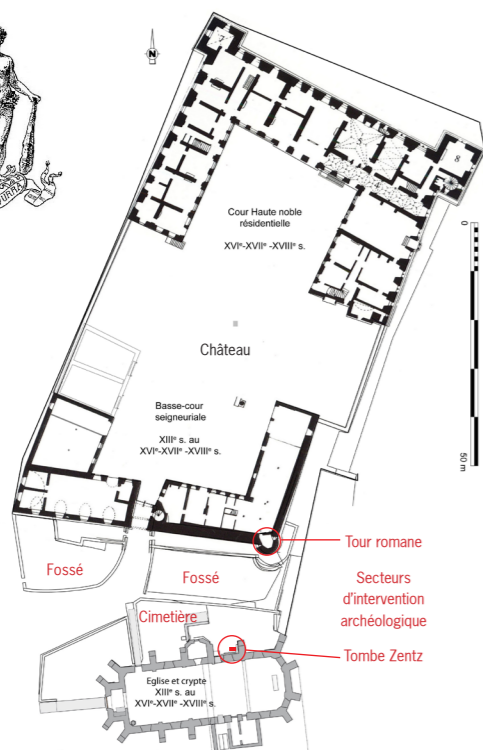
Ce projet d'aménagement et de restauration des Monuments historiques de 935 m² concerne la partie médiévale du château de Cons-la-Grandville, comprenant une tour du XIII^e siècle et un fossé comblé partiellement, ainsi qu'une partie du cimetière désaffecté en 1896, situé sur une terrasse au pied de l'église paroissiale. Il a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé en mai 2021 en amont des travaux prévus en 2023.

Cette opération a permis d'effectuer le relevé des élévations intérieures et extérieures sur trois niveaux de la tour romane et des fondations d'une courtine médiévale, dans le fossé comblé au XIX^e siècle. D'autre part, des tombes des XVII^e au XIX^e siècles de l'ancien cimetière ont été localisées, dont la sépulture d'un vétérán de la Garde impériale napoléonienne, décoré de la médaille de Sainte-Hélène. Celle-ci est présente avec la dépouille du capitaine Zentz, décédé en 1876 à 89 ans. Il a été identifié grâce à l'étude anthropologique associée avec celle des archives militaires et municipales.



Plan du château médiéval, Renaissance et XVII^e-XVIII^e siècles dans la famille des Custine et Lambertye depuis 1504 et 1648.

© Jean-Denis Laffite, Thomas Ernst, Inrap



Une découverte inattendue

Le diagnostic archéologique réalisé sur les terrasses du cimetière paroissial désaffecté a eu pour but premier d'évaluer la présence ou non de sépultures anciennes, leur état de conservation, densité et datation. Aucun monument ne marque plus les tombes depuis 1950, date de la réfection de l'église. Trois sondages ont permis d'explorer une dizaine de sépultures enfouies entre 1 m et 1,5 m dans un cimetière surpeuplé de la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'hommes et de femmes de tous âges, superposés durant plus de 200 ans. Une sépulture de vieillard se distingue par la présence inhabituelle d'une médaille en bronze que le mort portait encore sur sa poitrine. Cette dépouille, reposant dans un cercueil en bois décomposé, a été révélée près de l'entrée de la crypte médiévale présente sous l'église. Relativement bien conservée, elle a été prélevée et fait l'objet d'une étude archéo-anthropologique. C'est une sépulture classique pour l'époque. Le défunt a été allongé sur le dos, les bras croisés sur la poitrine. Son crâne s'est affaissé du côté droit, ses jambes sont fléchies. Les sédiments compactés dans la tombe l'ont légèrement écrasé et scellé au fond de la sépulture, avec le temps. Le fossoyeur a bouleversé d'autres tombes plus anciennes, contenant des individus plutôt jeunes.

À gauche, sépulture de Jean-Jacques Zentz, à droite son squelette reconstitué en laboratoire
© Franck Verdelet, Frédéric Adam, Inrap



Crâne du défunt avec trace d'une blessure sur l'os pariétal droit

Un mobilier archéologique rare

La terre de l'inhumation a été prélevée et tamisée afin de recueillir d'éventuels mobiliers présents dans cette fosse particulière. Mais aucun objet vestimentaire n'a été récolté, à part deux petits boutons de chemise en nacre et en porcelaine, car le mort a été mis en bière en chemise de nuit. À cette époque, le dépouillement est de règle, seules les médailles religieuses sont admises dans le rite catholique. Le fait remarquable est la présence d'une distinction militaire portée du côté gauche sous la main du défunt. Il s'agit de la fameuse médaille de « Sainte-Hélène » frappée en 1857 par Napoléon III, pour réaliser les vœux de Napoléon I^{er} mort en 1821. Elle fut décernée à partir de 1857 pour honorer les soldats survivant des armées ayant combattu de 1792 à 1815. En général les familles conservaient la décoration. Pourtant, dans ce cas le défunt s'est fait inhumer avec cet objet qui lui était cher. On peut attribuer à ce geste un lien symbolique de fidélité entre un soldat et l'empereur mort loin de ses compagnons d'armes. Cette médaille spécifique l'identifie comme « Compagnon de gloire » de l'empereur et sa présence a permis son identification, après des recherches effectuées au Service historique de la Défense à Vincennes parmi les archives historiques locales et militaires.

Médaille de Sainte-Hélène portée par le capitaine vétérán Zentz dans sa tombe
© Jean-Denis Laffite, Inrap



Médaille de Sainte-Hélène type 1857

L'identité du corps exhumé

Jean-Jacques Zentz (1787-1876) avait participé aux guerres napoléoniennes durant neuf années au sein de la Garde impériale. Né à Coblenche, il était d'origine allemande. En 1806, à 19 ans, il est engagé dans le corps des vélites (élève officier) chez les grenadiers à pied de la Garde, en raison d'un physique robuste et de son instruction. Il parcourt toute l'Europe de l'Allemagne à l'Autriche, de la Russie à l'Espagne, suivant la Grande Armée. Il est promu capitaine et décoré de la Légion d'honneur en 1813 car il a participé à de grandes batailles. Il est plusieurs fois blessé durant son service. Après 1815, il est licencié et rejoint la Légion de la Moselle. Fin 1816, il est mis à la retraite, et sera un « demi-solde » durant plusieurs années. Il devient percepteur près de Longwy et réside à Cons-la-Grandville. Il y est connu pour sa collection d'uniformes napoléoniens, et on le surnomme « le vieux rhénan ». Ces caractères physiques, comme son âge, sa taille et son « gros nez », décrits dans son dossier militaire, sont cohérents avec ceux reconnus sur son squelette par l'étude anthropologique. Son corps d'athlète lui a permis de survivre aux conditions effroyables de la guerre et de vivre jusqu'à 89 ans.

Évocation du caporal Zentz, comme tirailleur-grenadier de la Garde impériale en 1809 et capitaine vétérán médaillé de Sainte-Hélène, officier de la Légion d'honneur, âgé.

© Kévin Monin, Inrap

